

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 février 2023
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 14 février 2023, adressées
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

C'est avec une immense tristesse et un grand désarroi que je vous écris pour vous informer de la dernière série d'attentats terroristes perpétrés en Israël au cours des 19 derniers jours : une fusillade survenue à l'entrée d'une synagogue à Jérusalem le 27 janvier, qui a fait sept morts, dont un adolescent de 14 ans, et trois blessés parmi les civils ; une attaque à l'arme à feu perpétrée à Jérusalem le 28 janvier par un terroriste âgé de 13 ans, lors de laquelle deux civils ont été blessés ; une attaque à la voiture bélier commise à Jérusalem le 10 février, au cours de laquelle trois civils ont trouvé la mort, dont deux enfants âgés de 6 et 8 ans ; une attaque à l'arme blanche survenue hier, le 13 février, à Jérusalem, au cours de laquelle un civil a été blessé ; une autre attaque à l'arme blanche, la plus récente, qui a eu lieu hier au camp de Chouafat et durant laquelle un soldat a été assassiné.

Au total, ces attaques sanglantes et brutales ont coûté la vie à 11 Israéliens et fait des dizaines de blessés, dont certains sont dans un état critique.

Pendant la période considérée, des roquettes visant des civils et des infrastructures civiles ont également été tirées intentionnellement de Gaza vers Israël. Ces attaques terroristes sont la conséquence directe des discours empoisonnés dans lesquels l'Autorité palestinienne et d'autres organisations terroristes, animées par la haine, appellent régulièrement à la violence.

J'appelle la communauté internationale à condamner dans les termes les plus forts et sans équivoque les dernières attaques terroristes perpétrées contre des civils israéliens. Ces crimes odieux sont encouragés et applaudis par l'Autorité palestinienne et les groupes terroristes palestiniens tels que le Hamas, le Jihad islamique palestinien et le Front populaire de libération de la Palestine. L'Autorité palestinienne encourage de toute évidence la terreur et la violence, comme en témoignent non seulement ses déclarations officielles, ses parades et ses célébrations, mais aussi le soutien matériel qu'elle apporte aux terroristes et à leurs familles dans le cadre de sa politique « payer pour tuer ».

Le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, refuse éhontément de condamner les attaques terroristes barbares commises par des Palestiniens contre des civils israéliens. On peut clairement en déduire qui est à l'origine de cette vague d'escalade et de violence. Tant que la communauté internationale ne réclamera pas de comptes à l'Autorité palestinienne et à ses dirigeants et ne leur demandera pas de mettre complètement fin à l'incitation à la violence et à l'endoctrinement



– principales sources de risques d’attentats –, les tentatives palestiniennes de mutilation et d’assassinat de civils israéliens se poursuivront. Quoi qu’il en soit, Israël continuera pour sa part à faire tout ce qui est nécessaire pour protéger ses civils.

Par ailleurs, l’Autorité palestinienne, le Hamas et le Jihad islamique palestinien, entre autres, encouragent et incitent des enfants à mener des attaques terroristes contre des civils innocents, ce qui est scandaleux. En faisant circuler des informations fallacieuses et en publiant continuellement des contenus incitatifs en ligne, les organisations terroristes continuent d’appeler au meurtre d’Israéliens innocents et d’encourager l’implication d’enfants dans la perpétration d’actes terroristes. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent insister pour qu’il soit mis fin au terrorisme palestinien, aux incitations à la violence et aux discours de haine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L’Ambassadeur d’Israël
auprès de l’Organisation des Nations Unies
(Signé) Gilad **Erdan**
